

INTRODUCTION DE LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS URBANISTIQUES via Irisbox :

<https://irisbox.irisnet.be/irisbox/> (choisir une commune ou une administration – cliquez sur Jette – sélectionnez

Renseignements urbanistiques) OU via email (documents en format PDF) : ru@jette.brussels

À FOURNIR	DÉTAILS	REMARQUES
Formulaire de demande	daté et signé	
Coordonnées du propriétaire	nom, prénom ou dénomination et n° d'entreprise, adresse	
Les renseignements relatifs au titre de propriété	matrice cadastrale ou attestation de propriété récente ou un extrait cadastral du site www.myminf.be	
La copie du mandat	pour les agences immobilières	
La preuve du paiement de la redevance	103,70 EUR , à verser sur le compte bancaire suivant : BE 30 0910 1940 7911 avec la mention : R.U- 2026 + nom du demandeur + adresse du bien + votre référence (pour notaires/agences immobilières)	 montant indexé en février
Le document attestant de l'urgence de la demande	uniquement en cas de vente judiciaire	un double paiement est requis
La description littérale de la situation actuelle du bien	datée et signée par son auteur : mentionner toutes les pièces du logement + n° de cave et emplacement de parking (s'il y a lieu)	
Un plan ou croquis	de la situation actuelle du bien avec destination de chaque pièce il est inutile de nous fournir la copie des plans obtenue aux archives si la configuration des lieux actuelle ne correspondent plus à ce qui a été délivré sur les plans	
Le reportage photographique légendé du bien en question	de chaque étage, de chaque pièce	sur demande
Photos des façades avant et arrière (complètes) du bien	s'il s'agit d'un immeuble à appartements, indiquez l'endroit précis où se situe l'appartement (flèche sur la photo). S'il n'y a pas moyen de faire une photo de la façade arrière, faire une photo de l'intérieur du bien (montrer le balcon, terrasse, etc.)	
La destination ou l'utilisation de chaque construction ou partie de construction lorsque leur destination ou utilisation diffèrent	décrire précisément chaque partie du bâtiment (commerce, logement, bureau, parking, atelier, etc.)	
Le nombre d'unités de logement incluses dans le bien et leur répartition	pour les ventes d'immeubles	
Le nombre de boxes et/ou emplacement de stationnement ainsi que leur localisation	à front de rue, en intérieur d'îlot, sous-sol, box de garage, emplacement avec marquage au sol, etc.	

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS URBANISTIQUES

Nos références :.....

Au collège des bourgmestre et échevins de la commune de Jette

Madame, Monsieur,

Conformément à l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 29/03/2018 relatif aux renseignements urbanistiques, **je vous prie de bien vouloir me délivrer¹ les renseignements urbanistiques pour le bien sis** (rue + numéro + boîte + étage ; un bien par demande):

.....
cadastré Division – Section – Numéro

et appartenant à (NOM, prénom ou dénomination et n° d'entreprise et adresse) :
.....
.....

Demande urgente² : oui – non

Je joins à la présente :

- A. Si je suis *titulaire d'un droit réel qui a l'intention de mettre en vente ou en location pour plus de neuf ans le bien immobilier sur lequel porte ce droit ou de constituer sur celui-ci un droit d'emphytéose ou de superficie sur le bien*, les renseignements relatifs au titre qui s'attache à ce droit ;

ou³

Si je suis une *personne mandatée par le titulaire d'un droit réel qui a l'intention de mettre en vente ou en location pour plus de neuf ans le bien immobilier sur lequel porte ce droit ou de constituer sur celui-ci un droit d'emphytéose ou de superficie sur le bien*, les renseignements relatifs au titre qui s'attache au droit réel, ainsi qu'une copie du mandat. Les mandataires de justice, les notaires et les avocats sont dispensés de produire la copie du mandat.

¹ Les renseignements urbanistiques sont délivrés dans les trente jours ou, lorsqu'il y a urgence, dans les cinq jours ouvrables de la réception de la demande complète.

² En cas d'urgence, le montant de la redevance pour la délivrance des renseignements peut être doublé. L'urgence est présumée en cas de vente judiciaire

³ Biffer la mention inutile.

- B. La preuve du paiement de la redevance de 103,70 EUR, à verser sur le compte bancaire suivant : BE 30 0910 1940 7911 avec la mention : RU + nom du demandeur + adresse du bien + vos références
- C. Le cas échéant, le document attestant de l'urgence de la demande (vente judiciaire) ;
- D. Si je suis *titulaire d'un droit réel qui a l'intention de mettre en vente ou en location pour plus de neuf ans le bien immobilier sur lequel porte ce droit ou de constituer sur celui-ci un droit d'emphytéose ou de superficie sur le bien ou une personne que ce titulaire mandate pour ce faire, le descriptif sommaire du bien*⁴.

Coordonnées du demandeur :

*Nom :

*Adresse :

Adresse électronique :

Téléphone :

GSM :

FAX :

**Informations obligatoires pour que la demande soit considérée comme complète.*

J'accepte que les renseignements urbanistiques me soient également adressés par courrier électronique à l'adresse mentionnée ci-dessus : oui – non

Date :

Signature du demandeur

⁴ Le descriptif sommaire est constitué d'une description littérale et d'un ou de plusieurs croquis ou plans, l'ensemble de ces documents devant refléter parfaitement la situation de fait du bien. Il peut se limiter à une description littérale dans le seul cas où celle-ci suffit à comprendre parfaitement la situation de fait du bien. Il peut être accompagné d'un reportage photographique légendé et indiquant les différents endroits de prise de vue. Le descriptif sommaire est daté et signé par son auteur et comprend au moins les éléments suivants :

- l'adresse exacte du bien décrit ainsi que le numéro de la ou des parcelles cadastrales ;
- les caractéristiques des façades visibles depuis l'espace public et des toitures ;
- la destination ou l'utilisation de chaque construction ou partie de construction lorsque leur destination ou utilisation diffèrent ;
- le nombre d'unités de logement incluses dans le bien et leur répartition ;
- le nombre d'emplacement de stationnement.

Lorsque le bien visé par le demande est constitué de plusieurs constructions, chaque construction est décrite distinctement.